



RAPPORT D'ACTIVITES

2020

AGIR POUR LES DROITS DE LA FEMME
ET DE LA FILLE EN AFRIQUE

Table des matières

I. Qu'avons-nous réalisé au sein du réseau ?	5
1.1. Protection des droits politiques économiques et sociaux en vue de l'autonomisation des femmes dans les secteurs agricoles et de l'industrie extractive	5
1.1.1. Promouvoir les droits économiques et sociaux des agricultrices à travers les politiques sous régionales et régionales / <i>Promoting women farmers economic and social rights through sub regional and regional policies</i>	6
1.1.2. Le projet « Développement des opportunités économiques des femmes rurales par un renforcement de leur pouvoir d'agir dans la filière laitière locale et la gouvernance foncière »	11
1.1.3. Programme de renforcement des capacités des parlementaires de la région de la CEDEAO sur l'égalité des sexes et l'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire»	13
1.1.4. Droits fonciers des femmes pour un développement inclusif et la croissance en Afrique	14
1.1.5. Promouvoir les droits fonciers des femmes à travers la mise en œuvre de la stratégie 2019-2021	16
1.2. Violence à l'égard des femmes et des filles et droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles	19
1.2.1. « Améliorer la capacité des jeunes filles engagées pour l'éradication des mariages d'enfants en Afrique de l'Ouest »	19
1.2.2. Le « Programme Régional de renforcement des Organisations de la Société Civile et des réseaux de jeunes au Sahel (PRROS/ME) »	20
1.2.3. « Prévenir les violences sexistes et les violations des droits sexuels et reproductifs des adolescentes pour réduire les grossesses précoces au Togo »	24
1.2.4. Au Bénin	2
1.2.5. En Côte d'Ivoire	27
1.2.6. Au Togo	27
1.3. Plaidoyer pour l'impact de la crise sanitaire sur les femmes en Afrique de l'Ouest.	27
1.3.1. Initiative 7 réalités des femmes	28
1.3.2. Participation au webinaire International de l'Agence Française pour le Développement (AFD)	28
1.3.3. Projet « Mettre l'égalité et les droits des femmes au cœur des politiques publiques relatives au Covid19 dans trois (3) pays d'Afrique de l'Ouest : la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo »	29
1.4. Communication 2020	29
II. Questions institutionnelles administratives et financières	35
2.1. Activités de renforcement de capacités institutionnelles du BSRAO	35
2.2. Gestion des ressources humaines	35
2.3. Formation/Renforcement de capacité du personnel	36
2.4. Activités de mobilisation de ressources	36
2.5. Gestion financière	36
III. Difficultés et Perspectives	39

L'année 2020, a été pour le réseau WiLDAF-AO une année d'exception à tous les niveaux du local au global. En effet, l'apparition de la Covid-19, dès la fin de l'année 2019 n'a pas épargné l'Afrique de l'Ouest. La pandémie qui a bouleversé le monde a eu des répercussions sur les activités et programmes de notre réseau et impacté les femmes et les filles de la sous-région. Pour faire face à la crise

sanitaire générée par le virus, les autorités publiques de chaque pays ont dû prendre des mesures qui ont contraint le WiLDAF-AO à opter pour le télétravail du 25 mars au 2 juin.

La reprise du travail en présentiel, a été effective en début juin avec l'observation des mesures barrières et de sécurité pour le personnel.



La situation n'a pas été sans conséquence sur les activités du Bureau et partant, sur les différents programmes, dont les activités ont dû être réaménagées pour les adapter aux contraintes de la COVID19. Nous avons dû utiliser au maximum les nouvelles technologies d'information et de communication (WhatsApp, Zoom, Skype), pour tenir des réunions périodiques, envoyer des messages et participer à des réunions.

La pandémie qui frappe autant les hommes que les femmes, a sur les 2 sexes des impacts différenciés. Dans le cadre familial et communautaire, elle a entraîné des responsabilités accrues pour les femmes et offert une opportunité de participation des hommes aux tâches de reproduction. Les femmes des secteurs agricoles et informels ont vu leurs revenus s'amenuiser du fait des difficultés d'accès aux ressources de production, de la fermeture des frontières et de l'isolement de certaines villes qui ont entraîné une mévente des produits agricoles. Avec les filles, les femmes ont davantage été exposées aux risques avérés de violences dans le cadre familial comme dans l'exercice de leurs activités notamment de commerce. Tout ce constat est fait alors que les politiques de réponse à la COVID n'ont pas pris en compte l'impact spécifique de la pandémie pour les femmes. Les femmes commerçantes en particulier sont confrontées aux difficultés suivantes : diminution ou perte des fonds de commerce, suspension des possibilités de financement ou de prêts bancaires, dettes, mévente, fermeture des marchés, destruction des produits surtout alimentaires, blocage des systèmes d'approvisionnement, augmentation des violences psychologiques, physiques et sexuelles, absence ou insuffisance des mesures de protection sociale.

Malgré ces contraintes, les femmes sont en première ligne dans l'adaptation des communautés à la pandémie. Elles interviennent dans la prévention et la surveillance de la sécurité sanitaire des communautés : fabrication de masques, portage d'eau, surveillance des membres des familles et soins quotidiens par l'administration de recettes tirées de la pharmacopée.

Le WiLDAF-AO a dû pallier les insuffisances des politiques COVID à travers des initiatives diverses de campagnes médiatiques et communautaires sur les risques de violence, de soutien aux victimes, d'information des femmes, d'échanges avec d'autres partenaires au cours de webinaires. Tout en se basant sur des données tirées d'études dont il a pris l'initiative, le réseau a entrepris d'influencer les politiques mises en place par les Etats sur la base d'études d'impacts.

Malgré les difficultés inhérentes à la crise sanitaire, les programmes inscrits au plan d'action 2020 ont été dans l'ensemble réalisés à la satisfaction des groupes cibles et des partenaires.

Le présent rapport rend compte en première partie de la mise en œuvre en 2020, des activités du bureau du WiLDAF-AO et des réseaux nationaux.

Il consacre la deuxième partie aux questions administratives et financières et aborde en 3^{ème} partie les perspectives.

I.

QU'AVONS-NOUS RÉALISÉ AU SEIN DU RÉSEAU ?

Au total onze (11) projets ont été mis en œuvre par le bureau sous-régional avec l'appui financier et technique de divers partenaires.

- Projet 1 : Initiative communautaire : Stratégie pour les droits fonciers des femmes
- Projet 2 : Prévenir les violences sexistes et les violations des droits sexuels et reproductifs des adolescentes pour réduire les grossesses précoces au Togo (CRDI) (Suite)
- Projet 3 : Développement des opportunités économiques des femmes DGD (OXFAM Burkina)
- Projet 4 : « Améliorer la capacité des jeunes actrices engagées pour l'éradication des mariages d'enfants en Afrique de l'Ouest » (AWDF)
- Projet 5 : Droit foncier des Femmes pour un Développement Inclusif et la Croissance en Afrique (WIDGRA) Women's Land Rights for Inclusive Development and Growth in Africa
- Projet 6 : Programme régional de renforcement de capacité des OSC et réseaux de jeunes au SAHEL pour protéger les enfants en situation de mobilité et mettre fin aux mariages des enfants (Save the Children)
- Projet 7 : « Promouvoir les droits économiques et sociaux des femmes agricultrices par le biais de politiques sous régionales et régionales »

- Projet 8 : Beijing+25

- Projet 9 : Programme de renforcement des capacités des parlementaires de la région de la CEDEAO sur l'égalité des sexes et l'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire»

- Projet 10 : Des marges aux normes. Regards croisés sur les transformations des liens familiaux en Afrique

- Projet 11 : Mettre l'égalité et les droits des femmes au cœur des politiques publiques relatives à la Covid19 dans trois (3) pays d'Afrique de l'Ouest : la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo (Carrefour International)

A ces projets s'ajoutent aussi ceux des réseaux nationaux qui travaillent sur les priorités pertinentes par rapport aux contextes nationaux. L'ensemble de ces projets sont relatifs aux thématiques prioritaires du plan stratégique 2016-2020 du WiLDAF pour l'Afrique de l'Ouest.

1.1. Protection des droits politiques économiques et sociaux en vue de l'autonomisation des femmes dans les secteurs agricoles et de l'industrie extractive

L'action en faveur de l'autonomisation des femmes agricultrices avec comme point d'entrée leurs droits politiques économiques et sociaux entamée en 2008, s'est poursuivie en 2020 avec la mise en œuvre de différents projets.

1.1.1. Promouvoir les droits économiques et sociaux des agricultrices à travers les politiques sous régionales et régionales

À travers ce programme soutenu par DIAKONIA, le WILDAF-AO a poursuivi son action de veille pour assurer que les politiques publiques qui sont adoptées au niveau régional prennent en compte le genre et les droits des femmes.

Plaidoyer pour la prise en compte du genre et des droits des femmes dans le secteur agro-sylvo-pastoral

En 2020, compte tenu de la crise sanitaire le plaidoyer s'est fait essentiellement à travers la participation à des webinaires de la CEDEAO.

Il en est ainsi des webinaires de validation de la troisième phase Programme Régional d'Appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles (PRAOP3) dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP) et de la Stratégie d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique dans l'espace CEDEAO. Le réseau a veillé à ce que les questions de genre et des droits des femmes soient prises en compte.

Une autre activité de plaidoyer a consisté en la production et la publication d'une deuxième édition du rapport de suivi de la mise en œuvre par les États, du PRIASAN/RAIPFSN (Regional Agricultural Investment Program, Food Security and Nutrition/Plan Régional d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire de 2ème génération (PRIASAN) et du PNIASAN/NAIPFSN (National Agricultural Investment

Program Food Security and Nutrition/Plans Nationaux d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire). Le rapport est intitulé «LA MISE EN ŒUVRE DU PRIASAN : où en sommes-nous des promesses tenues pour une amélioration des relations de genre dans l'agriculture ? ».

Le rapport final a permis de conclure que efforts ont été faits pour la prise en compte des questions de genre et d'égalité des sexes dans la deuxième génération des PNIASAN et dans les programmes agricoles mis en œuvre par les pays.

Cependant, des insuffisances demeurent.

Ainsi, le constat a été fait qu'il n'y a pas une intégration systématique du genre à tous les projets réalisés dans le cadre des nouvelles générations de PNIASAN. Les acteurs n'ont pas tous la capacité de concevoir et mettre en œuvre des projets prenant en compte le genre. Il n'y a pas un mécanisme opérationnel de planification, programmation et de budgétisation sensible au genre. Le rapport fait des recommandations qui feront l'objet de plaidoyer auprès des États.

Campagne de sensibilisation des femmes commerçantes et plaidoyer pour la prise en compte des impacts spécifiques de la COVID sur le commerce transfrontalier des femmes.

L'édition 2020 de la campagne pour promouvoir les droits des femmes du secteur du commerce transfrontalier s'est déroulée elle aussi à travers des stratégies qui tiennent compte des contraintes de la crise sanitaire.



Des visuels de sensibilisation ciblant les femmes commerçantes ont été conçus et diffusés sur les réseaux sociaux, notamment par WhatsApp Facebook Twitter, WhatsApp, LinkedIn et sur les médias traditionnels. Certains messages ont porté sur les mesures de prévention contre le virus pour permettre aux femmes de poursuivre leurs activités en toute sécurité sur le plan sanitaire tandis que d'autres étaient relatifs aux harcèlements et violences contre les femmes du secteur.



Respectons les règles de libre circulation des personnes et des biens et l'observation des gestes barrières contre la COVID 19 sur le corridor
Noé 🇨🇮 - Elubo 🇬🇮 ; Kodjoviakopé 🇬🇮 -Aflao 🇬🇮 ;
Hilacondji 🇬🇮 -Aneho 🇬🇮 ; Sèmè-Kraké 🇬🇮 -Badagri 🇬🇮

Agents de douane et police aux frontières, contribuez au développement et à l'intégration économique en Afrique de l'Ouest en évitant les tracasseries et les violences faites aux femmes commerçantes.

Projet « Promouvoir les droits économiques et sociaux des agricultrices à travers les politiques sous régionales et régionales »

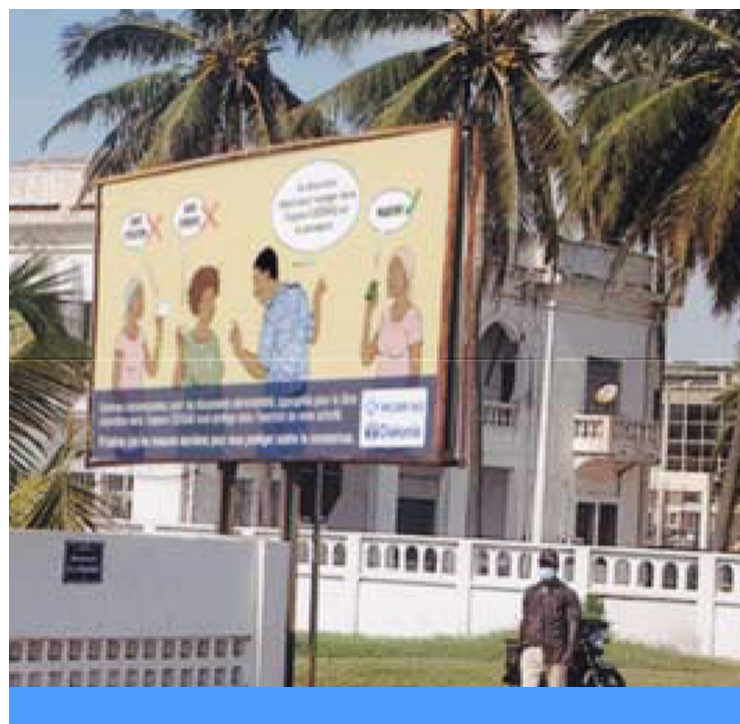
 WILDAF-AO  Diakonia

Les visuels ont également été imprimés et ont été exposés aux frontières et dans les principaux marchés des pays du Corridor Abidjan-Lagos.



Une des particularités de l'édition 2020 de la campagne a consisté à attirer l'attention des autorités sur les incidences de la crise sanitaire de la COVID, notamment les mesures de fermeture des frontières sur le commerce transfrontalier des femmes.

A cet effet en cofinancement avec le projet « Développement des opportunités économiques des femmes rurales par un renforcement de leur pouvoir d'agir dans la filière laitière locale et la gouvernance foncière », un reportage vidéo sur l'incidence de la COVID 19 sur les activités économiques des femmes en Afrique de l'ouest a été produit. Elle a été diffusée sur la chaîne de télévision régionale AFRICABLE et servira aux activités futures de plaidoyer pour la prise en compte de ces impacts dans les politiques post COVID. Le film a été également diffusé auprès de nos partenaires à travers le site web www.wildaf-ao.org, les comptes twitter, facebook, du WiLDAF-AO et sur Youtube.





Le lien du documentaire est : <https://www.youtube.com/watch?v=ROOGokn2lTs>. Un cofinancement de Oxfam-Burkina et de Diakonia a été nécessaire pour la réalisation de cette activité.

De plus un webinaire sur «l'impact de la COVID-19 sur les activités commerciales transfrontalières des femmes commerçantes et particulièrement des femmes commerçantes du Corridor» a été organisé le vendredi 27 novembre 2020.



Ce webinaire était présidé par Salimata THIAM, Senior Gender Program Officer (PPO Gender), Représentante du Centre pour le Développement du Genre de la CEDEAO dont l'intérêt pour le sujet est bien connu. Des représentants de la CEEAO à l'instar de Madame Ebieremene Beatrice PHILIPS, du Programme de Libéralisation du Commerce de la CEDEAO (ETLS) et le Commerce transfrontalier à petite échelle, ainsi que les points focaux du Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre faisaient partie des autres acteurs étatiques présentes à l'activité. Des représentantes d'organisations de la société civile telles que l'Alliance Bordeless, l'organisation des femmes entrepreneurs de la CEDEAO et des organisations de femmes

commerçantes au niveau national y ont présenté des communications.

Le webinaire a recommandé entre autres de :

- Plaider pour la réouverture des frontières, avec des mesures d'accompagnement.
- Revoir les programmes dédiés aux femmes du commerce transfrontalier pour les adapter à la situation de crise liée à la pandémie de la COVID-19

Développer des plans de réponse liés au développement à long et moyen terme de la région de la CEDEAO.

- Préparer les femmes à utiliser les frontières virtuelles, comme alternative aux frontières physiques qui sont fermées.
- Prévoir l'organisation d'un panel de haut niveau pour discuter des solutions aux problèmes des femmes et de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO dans l'ère post-COVID.
- Aller vers la numérisation des formalités aux frontières en vue de faciliter les activités de commerce transfrontalier.
- Renforcer les capacités des femmes commerçantes sur la vente en ligne en aidant à numériser les entreprises des femmes et à mettre les produits sur la plateforme numérique
- Mettre en place des mesures durables pour faire face à la pandémie du corona virus en tirant les leçons de la crise.

Le webinaire qui a visionné certains des visuels de sensibilisation du WiLDAF-AO a en outre recommandé que le réseau développe davantage de supports d'information sur le commerce transfrontalier et des outils d'information adaptés au Schéma de Libéralisation du Commerce (SLE) de la CEDEAO, accessibles à toutes les catégories de femmes commerçantes.

Soutien aux femmes rurales leaders pour partager leurs expériences sur la gouvernance foncière au niveau continental.

En ce qui concerne cette activité et compte tenu de l'incertitude pour organiser des réunions sous régionales en cette période de crise sanitaire, le WiLDAF-AO a opté pour que les organisations à la base réunissent leurs membres dans chaque pays pour discuter des avancées sur l'Initiative Kilimandjaro globalement, l'impact de la covid19 sur les activités des femmes agricultrices et les actions à mener pour leur prise en compte.

1.1.2. Le projet « Développement des opportunités économiques des femmes rurales par un renforcement de leur pouvoir d'agir dans la filière laitière locale et la gouvernance foncière »

Le projet a pour objectif d'appuyer les organisations paysannes dans la prise en compte du genre dans leurs activités pour un secteur agricole performant durable.

A cet effet, le réseau a mené les actions suivantes de plaidoyer et d'appui technique aux organisations suivantes en 2020:

Plaidoyer et renforcement de capacité pour la prise en compte des besoins spécifiques des femmes rurales.

Cette action a permis d'amener les organisations à produire avec l'appui technique du WiLDAF-AO :

- Un rapport sur la mise en application des mesures de l'octroi de 30% des terres aménagées aux femmes, consacrée dans la loi d'orientation foncière, dans la zone d'intervention du Programme de développement intégré de la vallée de Samendeni (PDIS) au Burkina Faso.
- Une étude et un documentaire sur l'impact de la COVID sur les laitières au Burkina Faso
- Elaboration d'un document de plaidoyer sous-régional sur les 7 réalités des femmes au sujet de l'impact de la COVID sur ces dernières



Ces 2 derniers documents ont servi à démarrer un plaidoyer avec les décideurs auprès des autorités nationales et sous-régionales pour une prise en compte des besoins et intérêts spécifiques des femmes par les décideurs.

Au Mali



Présentation des préoccupations des femmes la Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille du Mali Mme **Bintou Founè SAMAKE**



Au Togo

Rencontre au Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Alphabétisation et de la protection de l'Enfance



Concernant les partenaires, notamment les organisations de producteurs agricoles et les éleveurs, leurs capacités ont été renforcées dans le domaine du genre et des droits fonciers des femmes. A travers les acquis de la formation, les partenaires seront en mesure d'intégrer le genre dans le fonctionnement de leurs organisations respectives mais aussi dans les revendications qu'ils feront à l'externe.

1.1.3. Programme de renforcement des capacités des parlementaires de la région de la CEDEAO sur l'égalité des sexes et l'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire»

Par le biais d'une lettre d'accord signée le 17 décembre 2019 et amendée respectivement le 29 octobre et le 17 décembre 2020, avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Women in Law and Development in Africa (WILDAF) s'engage à faciliter les activités nationales du programme de développement des capacités pour les parlementaires de la région de la CEDEAO sur l'égalité des sexes et l'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire qui se tiendront au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Niger et en Sierra Leone.

Quatre webinaires internationaux ont été organisés de juin à décembre 2020 sur :

- L'égalité des sexes et la sécurité alimentaire comme réponse au COVID19
 - Faire progresser l'égalité des sexes dans le contexte de l'agriculture familiale
 - Protéger et promouvoir les droits fonciers des femmes face à la COVID-19 et au-delà,
 - Les Investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires
- En outre des journées de réflexion avec les parlementaires ont été organisées au niveau national au Niger et en Sierra Leone.



Atelier de renforcement des capacités pour les parlementaires en Sierra Leone.

1.1.4. Droits fonciers des femmes pour un développement inclusif et la croissance en Afrique



Le projet « Droits fonciers des femmes pour un développement inclusif et la croissance en Afrique/ Women's Land Rights for Inclusive Development and Growth in Africa » (WIDGRA) soutenu par l'Union Européenne travers OXFAM régional, a été réalisé au Togo pour assurer l'accès et le contrôle des femmes sur les ressources foncières en les appuyant et en renforçant la voix des femmes.

En 2019, le projet avait permis de renforcer les capacités des organisations intervenant dans le domaine des droits fonciers des femmes en leadership transformationnel, en plaidoyer et sur les instruments relatifs aux droits fonciers des femmes. Il a abouti aux résultats suivants en 2020 :



**RÉPLICATION DE LA FORMATION
SUR L'OUTIL D'ENGAGEMENT
COMMUNAUTAIRE SENSIBLE AU GENRE.**
Village Kanou Copé (Hihéatro)



- 17 réplifications de la formation sur l'utilisation du guide pour l'engagement communautaire sensible au genre dans les investissements fonciers à grande échelle en matière d'agriculture réalisées de Janvier à Mars 2020. Ces réplifications ont touché 1455 participants dont 1129 femmes et 326 hommes
- 4 plaidoyers ont été réalisés au niveau national et ont touché les ministères clés qui interviennent dans la mise en œuvre des droits fonciers des femmes (Finances, Agriculture, Urbanisme et Justice). Des débuts de mise en œuvre des diverses demandes sont à noter :
 - Trois décrets d'application du code foncier ont déjà été adoptés, dix sont passés en 1^{ère} lecture et cinq sont en voie d'être soumis au conseil des Ministres.
 - La législation prévoit l'attribution de 30% des espaces cultivables dans les AGROPOLES et les espaces aménagés
 - Une réécriture de la loi portant aide juridictionnelle est en cours de révision
- 02 Plaidoyers au niveau local lors des séances de réplifications
- Onze (11) émissions radio ont été animées sur toute l'étendue du territoire national.



1.1.5. Promouvoir les droits fonciers des femmes à travers la mise en œuvre de la stratégie 2019-2021

Ce projet fait suite aux précédents engagements de WILDAF- AO auprès des femmes rurales qui défendent leurs droits d'accès aux ressources de production, et particulièrement le droit à la terre. L'initiative est appuyée et est partie intégrante des engagements avec International Land Coalition (ILC) au sein de laquelle le réseau assure la présidence du comité de pilotage et facilite également la thématique des droits fonciers des femmes en Afrique.

La facilitation de la plateforme se fait à travers la mise en œuvre des actions décentralisées au niveau des différentes sous-région de l'Afrique.

Les diverses entités sont autonomes, déterminent leurs priorités en accord avec la stratégie globale 2019-2021 relative aux droits fonciers des femmes, mettent en œuvre leur plan d'action et rendent compte au WILDAF-AO qui à son tour relaie l'information à l'équipe de coordination mondiale.



Thème : "Accès au foncier et protection sociale : Pour l'égalité et l'autonomisation des femmes et des filles rurales"

En partenariat avec : Alliance Nationale Femmes et Foncier



Avec le soutien de :



Célébration de la journée internationale de la femme rurale en 2020 au Sénégal

En 2020, sous la coordination du WiLDAF-AO, les plans d'action des sous-régions ont été conçus, mais la situation de la COVID n'a pas permis le démarrage de leur mise en œuvre.

La thématique de l'autonomisation économique des femmes a également constitué une problématique des pays à travers des projets qu'ils ont réalisés en 2020.

Au Bénin

EWOH 2, « Un seul monde sans faim »

Le WiLDAF Bénin a mis en œuvre en 2020 le Projet EWOH 2, « Un seul monde sans faim », un projet qui a démarré depuis 2016. Dans ce cadre le réseau a mené diverses activités.

Des séances sensibilisation sur l'accès des femmes à la terre et les enjeux du développement durable Communes de Ouidah, Kpomassè, Tori-BossitoToffo et Zè et une Table ronde sur les défis de la sécurisation foncière et l'accès des femmes aux filières et opportunités économiques en milieu rural à Cotonou ont été réalisées.

D'autres activités consistant en une série de Conférences itinérantes sur les droits fonciers des femmes au Bénin, ont ciblé les communes de Zogbodomey, Djidja, Ouinhi, Zè, Allada et Abomey-Calavi en Février et Mars 2020. Elles ont été suivies d'un atelier sur les enjeux économiques du foncier et les défis de la sécurisation des terres pour les femmes à Bohicon, les 27 et 28 octobre 2020.

« Promotion des Droits Sociaux et Economiques des femmes dans deux (02) arrondissements de la commune de Zè pour la lutte contre la violence sexospécifique basée sur le genre et les maladies tropicales négligées »

Ce projet pilote vise à promouvoir le leadership des femmes membres d'organisations paysannes pour l'autonomisation économique et sociale et la lutte contre les maladies tropicales négligées. De manière spécifique il s'agissait de favoriser l'effectivité des droits sociaux et économiques des membres de groupements de femmes dans deux arrondissements de la commune de Zè par la professionnalisation et la diversification des activités génératrices de revenus.

Les activités qui ont permis d'atteindre les objectifs poursuivis en 2020 concernaient :

- La conception d'outils pour renforcer la gouvernance des groupements féminins (GF) ;
- L'alphabétisation et la formation des femmes membres de ces groupements féminins sur la vie associative, l'esprit coopératif, les droits humains, le genre, les maladies tropicales négligées, les techniques d'animation et de communication et la comptabilité.
- L'amélioration de la productivité et de la production ; le transfert de compétences aux groupements féminins pour une pérennité des acquis du projet.

Cent soixante (160) femmes membres de 8 groupements ont bénéficié du projet.

Au Togo

Le WiLDAF- Togo a démarré en 2020 la mise en œuvre d'un projet conjoint financé par l'Union Européenne. Dénommé « projet Savanes Motoag », il a entre autres pour objectifs de Promouvoir les droits économiques des jeunes filles/femmes et garçons/hommes vulnérables âgés de 15-35 ans, par un accès aux opportunités de formation et la facilitation de leur participation à la définition de priorités de développement au niveau local, de renforcer la participation des femmes à la vie politique et économique. Le réseau a en charge l'atteinte de ces objectifs.



Le projet a une durée de vie de 48 mois (du 1^{er} Octobre 2020 au 30 septembre 2024). La stratégie de mise en œuvre se base essentiellement sur :

- Une approche intégrée, prenant en compte des composantes d'autonomisation économique et politique des jeunes filles/garçons et des femmes/hommes, de renforcement des

OSC pour faciliter les dialogues multi-acteurs, de changement des comportements et de plaidoyer au niveau micro (village et cantons), méso (district et région) et macro (niveau national).

- Une approche multisectorielle conjuguant les initiatives de prévention et de résolution des conflits à travers l'éducation, l'entrepreneuriat des jeunes filles et garçons, l'autonomisation des femmes/hommes et le développement communautaire ; -

Le renforcement des capacités de la société civile y compris les associations de femmes, de jeunes.

Le projet ayant été solennellement lancé en Octobre, le réseau a essentiellement entamé en 2020 les préparatifs des activités devant lui permettre d'atteindre l'objectif dont il est comptable.

1.2. Violence à l'égard des femmes et des filles et droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles

Une diversité de projets a été réalisée sur la problématique des violences faites aux femmes, avec un accent particulier sur le mariage des enfants qui constitue un sujet très préoccupant en Afrique de l'Ouest.

1.2.1. « Améliorer la capacité des jeunes filles engagées pour l'éradication des mariages d'enfants en Afrique de l'Ouest »

Le projet a été financé par le Fonds Africain pour le Développement de la Femme (AWDF) en 2019 pour une durée de 2 ans.

Se situant dans le prolongement du précédent projet « Lutter contre les mariages précoces par l'autonomisation des filles en Afrique de l'Ouest » (financé par le CRDI et qui a pris fin en 2019) dont il renforce les acquis, ce projet ambitionne de renforcer et organiser les jeunes filles activistes, afin qu'elles mobilisent d'autres acteurs stratégiques en vue de leur contribution à l'éradication du mariage d'enfants dans deux (2) pays d'Afrique de l'Ouest, le Mali et le Togo.

Par la mise en œuvre de stratégies de renforcement du leadership de jeunes, d'implication des autorités traditionnelles

et religieuses, d'engagement de dialogue intergénérationnel entre les jeunes filles leaders et leurs aînées, de mobilisation des membres des communautés y compris les filles elles-mêmes et les garçons tout comme les hommes, ce projet qui lie le mariage des enfants à la santé sexuelle et reproductive des jeunes, a réussi à renforcer le leadership de 60 filles qui ont été au cœur de l'action du projet de 2019 à 2020.

Activités de sensibilisation porte à porte dans les pays

Au Mali, Au Togo



Les émissions sur les radios communautaires



Les actions de ces filles leaders qui se sont poursuivies jusqu'au 30 novembre 2020 date de clôture du projet ont permis de :

- Lever le tabou sur la santé et les droits sexuels et reproductifs des filles en amenant les communautés à en discuter au cours de causeries
- Améliorer le recours aux services de santé de reproduction par les filles et les femmes de la communauté ;
- Faire prendre des engagements traduits en actions concrètes par les autorités traditionnelles et religieuses devenues des alliées des filles ;
- Obtenir l'abandon de deux normes traditionnelles par pays, identifiées par les filles et les communautés comme favorable à la pratique du mariage des enfants au Mali et au Togo ;

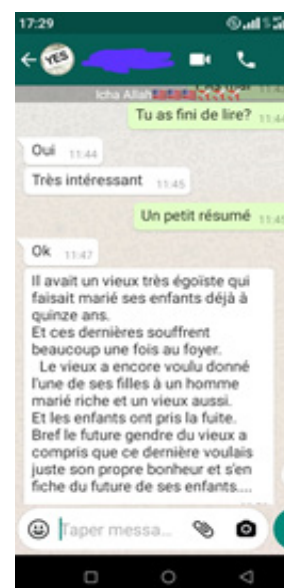


1.2.2. Le « Programme Régional de renforcement des Organisations de la Société Civile et des réseaux de jeunes au Sahel (PRROS/ME) »

Soutenu par Save the Children, ce programme a pour objectif de contribuer à une meilleure protection des enfants contre le mariage en Afrique subsaharienne à travers la mise en place d'un travail d'influence des agendas politiques et des normes sociales.

Il s'est poursuivi en 2020 en utilisant des stratégies innovantes, telles que l'élaboration de bande dessinée « Mariée Trop Tôt », de film « AICHATOOU » diffusés sur les réseaux sociaux, la mise en place de clubs virtuels de lecture.

Le projet a permis de sensibiliser les jeunes, les parents d'élèves des pays du Sahel (Mali, Sénégal, Burkina Faso Niger) et le Togo, sur le mariage des enfants.





Cérémonie de remise de prix aux jeunes lauréats des clubs de lecture et plaidoyer à l'endroit des décideurs

EXTRAITS DU FILM AÏCHATOU SUR LE MARIAGE D'ENFANTS



EXTRAITS DE LA BANDE DESSINÉE “MARIÉES TROP TÔT”



Il a en outre facilité le partage entre organisations de la société civile de ces pays, le partage des bonnes pratiques favorables à la lutte contre le mariage des enfants.



1.2.3. « Prévenir les violences sexistes et les violations des droits sexuels et reproductifs des adolescentes pour réduire les grossesses précoces au Togo »

Ce projet est réalisé avec l'appui technique et financier du Centre de Recherche pour le Développement international (CRDI). Il vise à proposer un modèle intégré de réponses aux grossesses des adolescentes qui tient compte des violences basées sur le genre pour améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescentes au Togo.

Dès le lancement du projet, un cadre collaboratif composé de la diversité d'acteurs étatiques et de la société civile intervenant dans la lutte contre les violences faites aux femmes et dans le domaine des droits sexuels et reproductifs des adolescentes a été mis en place. Le cadre collaboratif dont la mission est entre autres de donner des orientations tout

le long de la mise en œuvre du projet, a approuvé le cadre conceptuel et les autres outils de recherche et validé les résultats de la recherche ainsi que le modèle d'intervention.

A la fin de l'année 2020, les activités du projet ont provisoirement abouti à :

- Une étude publiée sous l'intitulé « Prévenir les violences sexistes et les violations des droits sexuels et reproductifs des adolescentes pour réduire les grossesses précoces au Togo. Rapport de l'étude de base. »
- Au développement d'un modèle intégré de lutte et de prévention des grossesses précoces qui intègre les violences basées sur le genre et contribue à la réalisation de la santé et des droits sexuels et reproductifs des adolescents. La mise en œuvre du modèle sur le terrain est en cours.

Atelier de validation de l'étude



- Une tournée plaidoyer et de mobilisation communautaire pour partager la logique des interventions avec les leaders communautaires, religieux, les autorités sanitaires et administratives des différentes localités et les amener à s'engager dans la mise en œuvre du projet à travers la signature du protocole d'adhésion



Rencontre avec le Maire d'Atakpamé



Rencontre avec les chefs et leaders communautaires du canton de Oudou dont le village de Yorokpodji (Ogou)

- Des séances de restitution des résultats de l'étude ainsi que la présentation du modèle d'intervention et des membres de la plateforme de prévention des violences aux communautés



Présentation des résultats de l'Étude à Lavié et à Tove (Togo)



Présentation des plateformes de prévention des violences aux communautés

1.2.4. Au Bénin

Le WiLDAF Bénin a mis en œuvre plusieurs projets dans le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs des filles.

Le projet Promotion des droits sexuels et reproductifs des femmes et jeunes filles pour une parenté responsable en milieu rural « GNONNANTCHE »

Ce projet d'une durée de 3 ans, vise l'épanouissement des femmes et des filles des départements du Zou et des Collines. Il a pour objectif spécifique l'autonomisation juridique et fonctionnelle des femmes et des filles pour une sexualité responsable.

Les activités réalisées en 2020 consistent en :

- La conduite de séances d'information du grand public au profit de la population

- Activités de plaidoyer et d'information au profit des patrons d'artisans
- La formation 30 volontaires amis des enfants sur les droits sexuels et reproductifs et thématiques connexes
- La formation de 45 volontaires amis des enfants sur les droits sexuels et reproductifs et sur les thématiques connexes
- La réalisation de 30 ateliers éducatifs au profit des apprentis
- La formation de 30 journalistes sur la santé sexuelle et de la reproduction des femmes et des filles.

Ces activités de renforcement de capacité permettront aux bénéficiaires de contribuer dans les deux années restantes du projet, à l'atteinte de ses objectifs.

Le projet réactif de Promotion du Droit à la Santé des femmes et jeunes filles vulnérables dans le contexte de la COVID 19 dans deux (02) villages de l'arrondissement de Djêgbadji, commune de Ouidah (PRPDS COVID 19).

Ce projet dont l'objectif global est de préserver le droit à la santé des populations vulnérables en période de COVID 19, visait de manière spécifique à offrir des outils barrières performants et facilement répliquables aux ménages vulnérables comprenant des veuves, mères célibataires et personnes handicapées des deux (02) villages bénéficiaires.

Les activités réalisées dans ce cadre incluent la confection et la distribution de six cent-quatre-vingts (680) masques anti COVID 19 aux groupes cibles, l'achat et la distribution de six cent-quatre-vingts (680) pains de savon entrant dans le cadre du lavage des mains à raison de quatre (04) par ménage vulnérable, la réalisation, l'impression sous forme d'autocollants et la diffusion d'images éloquentes assorties de gestes barrières et de deux (02) numéros utiles de lutte combinée pour l'égalité des sexes et le droit à la santé en période de COVID 19, et la distribution aux ménages de cent soixante-dix (170) dispositifs efficaces de lavage régulier des mains à base de bidons vides de 25 Litres.

1.2.5. En Côte d'Ivoire

Le WILDAF-CI dans le cadre de la plateforme VIE et SANTE dont il est membre, a initié un programme sur le droit des femmes et des enfants à la santé avec les objectifs suivants :

- Contribuer à réduire l'incidence de la prévalence des hépatites virales en milieu prénatal,
- Faciliter l'accès des enfants démunis et vulnérables aux soins de santé et au bien-être,

- Sensibiliser pour le changement de comportement (CCC), des mythes et attitudes négatives qui prévalent dans les communautés sur les cancers féminins (cancer du col utérin et du sein)
- Sensibiliser les femmes pour le dépistage précoce des cancers féminins
- Faire un plaidoyer pour la prise en charge des cancers féminins.

Dans le cadre de ce programme le réseau a réalisé l'édition 2020 de l'Octobre Rose au Centre d'Action Culturelle d'Abobo. Il a mené des actions de sensibilisation et dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus auprès de la communauté Musulmane d'Abobo Biabou en novembre 2020 : 200 femmes ont été sensibilisées et 166 ont été dépistées.

1.2.6. Au Togo

Au Togo, en matière de santé sexuelle et reproductive des femmes, le WILDAF-TOGO a poursuivi en 2020 la mise en œuvre de son programme d'accès des femmes aux soins de santé dénommé : « Programme de lutte contre la fistule obstétricale au Togo ».

Ce projet qui adopte une approche santé, a pu bénéficier à 11 opérées dont 09 totalement guéries.

En outre le réseau, retenu suite à un appel d'offre, a eu à exécuter la composante « identification, sensibilisation et formation des femmes réparées de fistules obstétricales dans les régions Maritime et Kara » d'un projet du Gouvernement togolais financé par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD). Il s'agit d'un Projet d'Appui à l'Inclusion Financière des Femmes Vulnérables au Togo (PAIFFV-TOGO).

1.3. Plaidoyer pour l'impact de la crise sanitaire sur les femmes en Afrique de l'Ouest.

La crise de la COVID a eu des impacts différenciés sur les femmes et les hommes. Elle a par ailleurs mis le doigt sur les inégalités entre hommes et femmes et a exacerbé certaines formes de violations de droits des femmes et discrimination à l'égard de ces dernières. Ces constats ont emmené le WiLDAF-AO à prendre certaines initiatives pour mieux documenter les impacts différenciés, violations de droits et discriminations en vue de mener des actions de plaidoyer pour assurer une prise en compte du genre et des droits des femmes dans les politiques publiques adoptées en réponse à la COVID 19.

1.3.1. Initiative 7 réalités des femmes

Le WiLDAF a saisi l'opportunité d'une action collective initiée par OXFAM et CARE pour participer à un travail de collecte de données et d'analyse sur l'impact de la COVID 19 sur les femmes de la sous-région. L'initiative visait à attirer l'attention des décideurs sur les différents impacts de la COVID 19 sur les femmes afin d'influencer les politiques et programmes conçus dans

le cadre de la lutte contre la pandémie. Le plaidoyer a été mené sur la base d'un document conçu selon une démarche participative et publiée sous l'intitulé « Les femmes ouest africaines face à la COVID 7 réalités/solutions »

1.3.2. Participation au webinaire International de l'Agence Française pour le Développement (AFD)

En outre, dans le cadre du partenariat entre OXFAM France et le WiLDAF AO, le réseau a, dans un souci de plaidoyer pour la prise en compte des inégalités entre femmes et hommes exacerbées par la crise sanitaire dans les politiques post COVID, participé à un webinaire organisé par l'AFD, l'Agence Française de Développement, sur le thème « Développement et Inégalités : quel « jour d'après » pour la solidarité internationale ? Les leçons à tirer de la crise du Covid-19 pour la politique française de développement. Une présentation a été faite au nom du réseau par la coordinatrice sous l'intitulé « l'impact de la COVID-19 sur les inégalités et les droits des femmes : quelles leçons pour les politiques de développement post COVID-19 ? ».



1.3.3. Projet « Mettre l'égalité et les droits des femmes au cœur des politiques publiques relatives au Covid19 dans trois (3) pays d'Afrique de l'Ouest : la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo »



Démarré le 15 septembre 2020 avec la signature de l'accord de Subvention entre le WiLDAF-AO et Carrefour International, le projet initialement d'une durée de sept 7 mois, va se prolonger en 2021.



En dehors de la réunion régionale virtuelle d'appropriation et d'harmonisation méthodologique tenue en octobre 2020, le démarrage des études sur la prise en compte de l'impact du Covid-19 sur les femmes et les filles dans les politiques publiques relatives à la pandémie a constitué l'activité principale réalisée en 2020.

1.4. Communication 2020

En 2020, les défis liés à la pandémie de la COVID 19 ont amené le réseau WiLDAF à réaménager et réorienter ces activités. A cet effet la communication a joué un rôle d'interface très actif dans

la mise en œuvre des activités à travers la production de publications, et de supports de communication variés, y compris l'utilisation intense des médias traditionnels et sociaux pour atteindre les cibles et les bénéficiaires des actions du réseau.

♦ Édition imprimée & numérique d'une diversité d'outils de communication

En matière d'édition, le Newsletter trimestriel du WiLDAF ainsi qu'une variété de publications ont été élaborés et diffusés sur le site du WiLDAF et les réseaux sociaux.

• WILDAF NEWSLETTER



4 parutions de WILDAF newsletter produits en **1000 exemplaires** par trimestre, envoyées par e-mail et mise en ligne en version numérique.

N° 81
Audience **1787**
téléchargements

N° 82
Audience **1413**
téléchargements

N° 83
Audience **1127**
téléchargements

N° 84
Audience **896**
téléchargements

L'Audience totale de la version numérique pour les 4 numéros est de **5223 téléchargements**

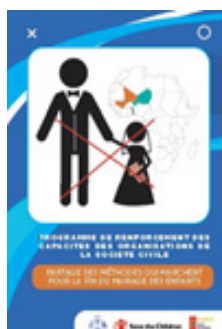
• QUATRE (4) PUBLICATIONS



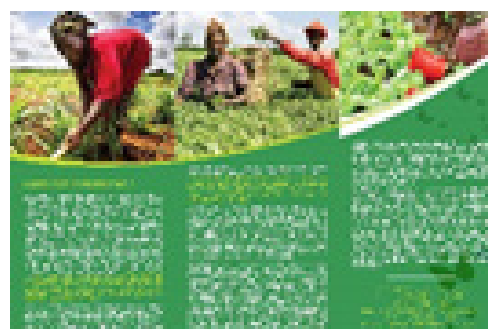
Bande dessinée
« Mariées trop
tôt »
2800
exemplaires



Document de
plaidoyer :
1000
exemplaires



Une **douzaine**
de **bonnes**
pratiques
partagées
sur les entités
digitales du
WILDAF-AO.
230.000
personnes
atteintes.



« **Sécurisons les droits**
fonciers des femmes pour
une atteinte des Objectifs
de Développement
Durable 1000 copies

Le site internet

En 2020, la veille informative a permis de poster 839 articles relatifs aux droits des femmes et de l'égalité homme /femme sur le site web <http://wildaf-ao.org> Ces informations ont donné de 1^{er} janvier au 30 décembre 2020 un total 261 805 visites du site.

◆ Réseaux sociaux

Notre présence sur les réseaux sociaux

Twitter :

- **223 tweets**
- **71.500 impressions**
- **2689 visites de profil**
- **163 Nouveaux abonnés**
- **248 mentions**

Facebook :

- La couverture des publications est estimée à **42.425 personnes**.
- **1483 Nouveaux abonnés**
- **860 mentions** « j'aime »

◆ Événementiel

Pour assurer la promotion de la bande dessinée, WiLDAF-AO a initié des clubs de lecture numérique afin d'informer, éduquer et communiquer sur la pratique traditionnelle néfaste que constitue le mariage d'enfants. Cette initiative a eu la particularité de rassembler des participants de plusieurs nationalités sans les déplacer physiquement.

A l'issue de l'activité, les statistiques collectées dénotent d'une bonne participation :

6 jours de partages,

d'échanges et de prise d'engagement entre les participants : du 1^{er} septembre 2020 au 06 septembre 2020

4 clubs de lecture constitués :

3 à l'intention d'élèves et étudiants, 1 à l'intention des parents d'élèves, enseignants et adultes en général.

103 adultes,

enseignants et **membres d'organisations** de la société civile inscrits au club des adultes

177 élèves et/ou étudiants

inscrits aux clubs des élèves.

8 nationalités représentées :

Sénégal, Mali, Burkina-Faso, Niger, Guinée, Côte d'Ivoire, Cameroun, Benin

5114 messages échangés

863 téléchargements de la bande dessinée

◆ Des supports visuels et audio, médias connectés

- Production du film éducatif « **Aichatou** », qui, entre tradition et modernité, invite le spectateur à prendre conscience de l'existence de la pratique néfaste du mariage des enfants dans nos sociétés, <https://youtu.be/geG71S5vB4w>

- Un documentaire sur l'impact de covid19 sur les femmes commerçantes et agricultrices, réalisé au Togo, au Bénin, au Mali et au Burkina Faso qui [recense leurs doléances à l'endroit des dirigeants pour l'amélioration en leur faveur des mesures de ripostes prises dans le cadre de la lutte contre le COVID 19.](#)

- **12 vidéos** sur les mariages d'enfants, les violences domestique et le partage des tâches ménagères et autres activités diffusées sur les réseaux sociaux.

• 21 panneaux de sensibilisation

- Conception et Implantation de **12 panneaux** sur le phénomène du mariage d'enfants

- Conception et implantation de **9 panneaux** de sensibilisation au sujet des tracasseries douanières à l'égard des femmes du commerce transfrontalier sur le trajet Kodjoviakopé -Hilacondji.

- **18 visuels et affiches de sensibilisation** sur le commerce transfrontalier, les risques de grossesses précoces auxquels sont exposées les filles du fait de la pandémie et les mesures barrières liées au COVID 19 conçus et diffusés sur les réseaux sociaux



Jeunes filles élèves et apprenties ! En ces temps de coronavirus, Continuez par pratiquer les mesures barrières. Adoptez un comportement sexuel responsable pour éviter toute grossesse non désirée et les maladies sexuellement transmissibles.

Soyez vigilantes ! Ne tombez pas dans les pratiques sexuelles dangereuses et la débauche, au risque de perdre tous vos acquis.

Non au corona virus, Non aux grossesses précoces, IST et VIH/Sida.

Financé par

Programme « Prévenir les violences sexistes et les violations des droits sexuels et reproductifs des adolescentes pour réduire les grossesses précoces au Togo »



Les violences sexuelles ont des conséquences néfastes sur la santé et la vie des enfants et des jeunes. C'est pour cela qu'elles sont punies par la loi.

L'ennemi commun à combattre en cette période est le coronavirus. Ceci doit se faire sans violence. À la maison, dans le quartier, au service, évitons toutes les formes de violence pour une meilleure harmonie dans les familles.

Signalez toute violence sexuelle :

- ☎ commissariats de police au 117
- ☎ Centre KENOU au +228 23 34 24 94
- ☎ ATBEP au +228 22 35 50 00
- ☎ CP20 au +228 91 62 24 66
- ☎ Plan International Togo au 8081
- ☎ WILDAP - Togo au +228 91 99 90 21

Financé par

Programme « Prévenir les violences sexistes et les violations des droits sexuels et reproductifs des adolescentes pour réduire les grossesses précoces au Togo »



Conception et diffusion de 7 Spots de sensibilisation

Trois (3) spots sur

- les mariages d'enfants,
- les violences faites aux femmes et aux filles ;
- la maladie du coronavirus,

► Media :

6 radios communautaires

- Radio Sahel Kayes
- Radio Sahel Nioro,
- Radio Venus,
- Radio Communautaire des Savanes
- Radio Tchaoudjo à Sokodé)

► Lieu : Togo et au Mali

► Période :

2 mois et (3) fois par jour

► Langue : 5 langues

► Audience : 500.000 personnes touchées. (Mali)

411 884 personnes touchées (de Tchaoudjo Sokodé)

► environ 300.000 auditeurs sur la Radio Courtoisie à Dapaong

Quatre (4) spots Deux (2) sur les violences faites aux femmes / filles

► Media :

réseaux sociaux (Facebook, twitter, what'app) et 3 radios

- Nana FM
- Victoire FM
- Kanal FM

► Lieu : Lomé

► Période : 3 mois et (3) fois par jour

► Langues : 2 langues

► Deux (2) sur les grossesses précoces

► Média : 5 radios à large couverture

► Lieu : Kloto et Agou,

► Période : 3 mois et (3) fois par jour

► Langues : 3 langues

Deux (2) spots sur

- Les femmes et le commerce transfrontalier

► Media : 7 Radios

- Nana FM
- Victoire FM
- Kanal FM
- RTDS
- ADO FM
- La radio Mono
- La radio Ahémé

► Lieu : Togo, Benin

► Période : Togo 327 fois sur 4 radios

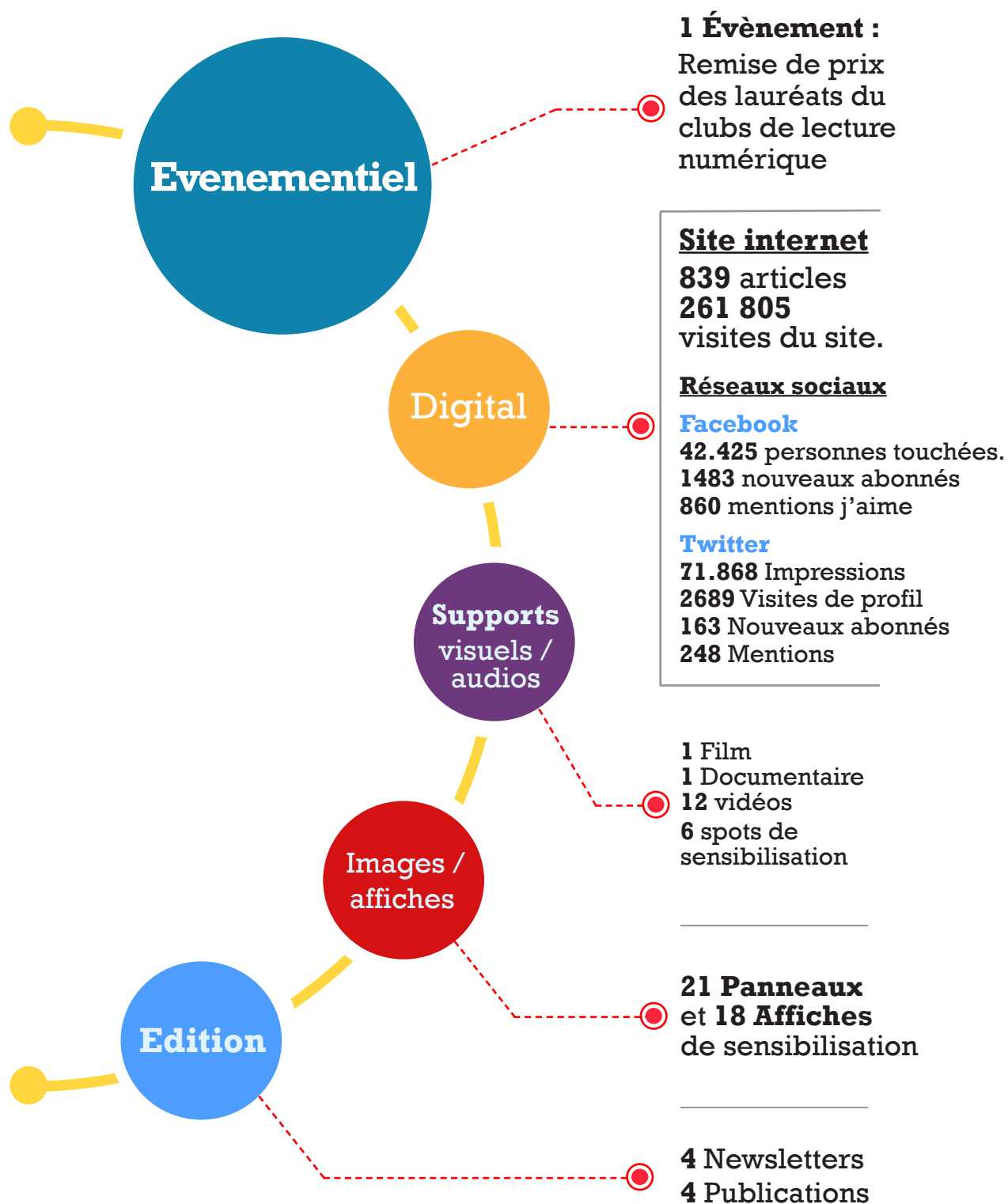
► Benin : 40 diffusions par radio

► Langues : 3 langues

► Audience : plus de 50.000 personnes touchées pour la radio RTDS située dans la ville frontalière Aného

9.415.000 personnes touchées au Benin : pour les 4 radios

2020 en bref



II.

QUESTIONS INSTITUTIONNELLES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

2.1. Activités de renforcement de capacités institutionnelles du BSRAO

L'année 2020 a été une année de mise en œuvre intense d'activités de renforcement de capacités institutionnelles. Suite aux orientations du Conseil d'Administration des 9 et 10 septembre 2019, le WiLDAF-AO a recruté un consultant pour poursuivre l'élaboration du nouveau plan stratégique 2021-2025, en tenant compte des domaines prioritaires choisis par les instances du réseau. Un projet de plan stratégique est en cours de finalisation.

Conformément aux recommandations de divers diagnostics organisationnels du WiLDAF-AO, le bureau a poursuivi le processus de renforcement de capacité du personnel et d'élaboration d'une stratégie de mobilisation de ressource.

En dehors de ces deux outils, toute une série de politiques suivantes qui sont de plus en plus requises selon les normes régissant l'action des partenaires au développement ont également été révisées ou conçues : un code de conduite, une politique genre, une politique de gestion des ressources humaines, une politique de lutte contre la fraude et la corruption, une politique de dénonciation des abus, une politique de protection de l'enfant, une politique de gestion des risques, une politique de protection de l'environnement, une politique de pérennité, une politique de mobilisation des jeunes auxquelles s'ajoute une stratégie de mobilisation de ressources.

Ces documents dont la conception a été achevée à la fin de l'année seront adoptés en 2021 par les instances du réseau.

2.2. Gestion des ressources humaines

Jusqu'en décembre 2020, le WiLDAF-AO a travaillé avec un effectif de 13 salariés permanents. Les ambitions du réseau en matière de renforcement de ses ressources humaines en nombre et en compétence n'ont pas pu être concrétisées à cause des conséquences de l'apparition de la COVID-19 qui a bloqué l'évolution normale des dossiers (par exemple les négociations avec Carrefour International du Canada pour la mise à disposition du WiLDAF-AO de coopérants à certains postes n'ont pas pu aboutir comme prévu).

Face à la propagation inquiétante de la COVID-19 avec ses conséquences dévastatrices sur la santé, la Direction n'a pas hésité à prendre des mesures appropriées pour protéger tous les membres du personnel. Cela s'est traduit dans un premier temps par le télétravail absolu du personnel le temps de suivre l'évolution de la pandémie et de s'adapter aux restrictions des autorités compétentes. Le télétravail a duré du 26 mars au 02 juin 2020. Ayant compris que la situation de la pandémie risque de durer dans le temps, des discussions ont eu lieu avec l'ensemble du personnel sur les conditions de reprise du travail en présentiel avec des réaménagements des horaires de travail

pour permettre à ceux qui prennent les transports en commun d'éviter les heures de pointe qui constituent un risque élevé de contamination.

En outre, les dispositions ont été prises pour assurer la protection du personnel et des visiteurs. Un dispositif de lavement des mains a été installé avec un suivi régulier de son fonctionnement. Des masques ainsi que du gel hydroalcoolique ont été distribués à l'ensemble du personnel. Les missions de terrain ont été suspendues et remplacées par des suivis à distance (télé suivi et téléconférences).

Il est évident que le travail de l'équipe du bureau de coordination n'aurait pas la même ampleur sans la contribution inestimable des salariés et bénévoles notamment des jeunes activistes des réseaux nationaux qui œuvrent tous les jours sur le terrain pour la divulgation des droits humains des femmes et la lutte contre les violences du genre. Il sied également de mentionner l'apport techniques des consultants mandatés tout au long de l'année pour diverses missions dans le cadre de la mise en œuvre de nos projets.

Nous rappelons que les mêmes dispositions de protection contre la COVID-19 ont été en vigueur pour les équipes de terrain dans les pays.

C'est le lieu de remercier toutes ces personnes qui individuellement et collectivement ont œuvré pour que le WiLDAF-AO puisse maintenir le cap malgré la crise et ses conséquences.

2.3. Formation/Renforcement de capacité du personnel

Le plan de renforcement de capacité continue des compétences du WiLDAF-AO pour 2020 n'a pas pu être exécuté entièrement à cause de la situation sanitaire qui n'a pas permis l'envoi du personnel aux formations qui se font généralement à l'extérieur. Par contre, des cours d'anglais ont pu être dispensés au personnel sur place dans les locaux du WiLDAF-AO.

La dernière partie de la formation en mobilisation de ressource a pu être organisée en présentielle en novembre dès lors qu'il y a eu un peu d'accalmie par rapport à la crise sanitaire.

2.4. Activités de mobilisation de ressources

Des activités de mobilisation de ressources par des négociations directes avec les partenaires ont permis d'obtenir auprès de AWDF d'un financement additionnel de 30 000 \$ US pour prolonger la mise en œuvre du projet « **Améliorer la capacité des jeunes filles engagées pour l'éradication des mariages d'enfants en Afrique de l'Ouest** » dont la mise en œuvre a entretemps été ralentie par la crise de la COVID-19.

Un financement négocié de 43.325 \$ canadiens a été reçu de Carrefour International (CANADA) pour la réalisation d'une action visant à la prise en compte de l'égalité des sexes dans les politiques de réponse à la COVID 19.

Ce même projet a reçu en décembre l'accord de financement de AWDF pour une somme de 100 000 \$ US avec date d'effectivité pour janvier 2021.

2.5. Gestion financière

Pour l'exercice 2020, les ressources financières dont le bureau sous régional WiLDAF-Afrique de l'Ouest a disposé s'élevaient globalement à la somme de 325.425.153 XOF (trois cent vingt-cinq millions quatre cent vingt-cinq mille cent cinquante-trois francs) contre 344.672.326 XOF soit une diminution de 5,91% par rapport à l'exercice 2019.

Ces ressources proviennent en grande parties des subventions extérieures (92,92%) et le reste (7,08%) représentent les fonds propres qui sont issus des diverses prestations du WiLDAF-AO.

Les revenus sont détaillés comme suit :

REVENUS	2020(XOF)	2019(XOF)
Subventions d'exploitation	302.385.343	323.537.579
Autres produits	23 039 810	21.134.747
TOTAL	325 425 153	344.672.326

Détail des contributions des différents bailleurs en 2020.

BAILLEURS	2020(XOF)	2019(XOF)
CRDI	46 874 741	92.159.613
AWDF	115.940.535	137.985.598
DIAKONIA	43 392 348	30.920.970
ILC	4 469 545	10.207.850
SAVE THE CHILDREN	21 152 944	26.799.065
OXFAM BURKINA	15 027 090	11.620.538
OXFAM PANAFRICA	3 410 000	5.159.000
FAO	33 308 877	
CARREFOUR INTERNATIONAL	138 480	
FEMNET		2.776.240
OXFAM AMERICA	717 697	681.725
OFAM INTERNATIONAL		3.719.320
PROPAC	14 953 086	
URGENT ACTION FUND AFRICA	3 000 000	1.507.660
FONDS PROPRES DU WILDAF (consultations / loyer)	23 039 810	
TOTAL	317 611 583	338 005 579

Emploi

Charges	2020	2019
Autres achats	16 013 425	31.795.717
Transports	18 385 557	28.123.648
Services extérieurs	195 773 556	192.163.764
Impôts et taxes	485 300	615.380
Charges du personnel	88 059 974	88.429.733
Autres charges	230 000	2.463

LE RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

En prenant en compte les dotations, les reprises d'amortissement, les provisions et les dépréciations, le résultat net de l'exercice 2020 est de 4 260 869 XOF contre – 6 877 844 XOF soit une augmentation très sensible par rapport à l'exercice 2019.

III.

DIFFICULTÉS ET PERSPECTIVES

Dans l'ensemble, en dehors des contraintes résultant de la situation de COVID, nous relevons les difficultés suivantes :

- La rareté des ressources pour réaliser des problèmes et les difficultés d'accéder aux ressources existantes. Ce constant impacte les actions du bureau sous-régional et des réseaux nationaux ;
- La situation de certains pays qui n'arrivent toujours pas à redynamiser le réseau
- Les difficultés de communication avec les réseaux

En ce qui concerne les perspectives, le contexte de crise sanitaire qui a eu un impact sur les droits des femmes, offre aussi une opportunité pour renforcer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles comme le prévoit le plan stratégique 2021-2025 du WiLDAF-AO.

L'adoption en début d'année 2021 de ce plan ouvrira la voie à sa mise en œuvre. Les futures actions du réseau s'articuleront autour des actes stratégiques suivants ;

- Autonomisation des femmes et des filles et égalité des sexes ;
- Participation des femmes et des filles à la prise de décision publique et politique ;
- Eradication des violences faites aux femmes et aux filles ;
- Santé et droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles ;
- Renforcement organisationnel du WiLDAF-AO

Le réseau au sein de la grande communauté des féministes africaines et du monde d'entier s'emploiera à faire

en sorte que ses préoccupations qui sont aussi celles des autres femmes africaines figurent en bonne place dans les différents agendas politiques. Une réflexion approfondie doit également être menée pour adapter les stratégies de mise en œuvre des projets régionaux et nationaux à la situation actuelle de crise sanitaire qui risque de se prolonger.

L'année 2021 devra être une année de recherche intense de financement sur la base de la stratégie de mobilisation des ressources et du plan stratégique élaborés en 2020. La pérennité du BSRÃO en dépend. Le bureau dispose à cet effet d'atouts importants sur lesquels il peut compter :

- Sa reconnaissance comme réseau de droits des femmes crédibles dans la sous-région
- L'existence d'une planification pour les 5 prochaines années, et de documents de politique garantissant l'efficacité de son action et gage d'une bonne gouvernance
- L'engagement du staff à faire avancer les droits des femmes et des filles en Afrique de l'Ouest.

Le WiLDAF-AO voudrait pour terminer remercier tous les partenaires techniques et financiers dont le soutien a permis de rester debout en 2020 et de faire face aux nouveaux défis résultants de cette crise pour les femmes et les filles d'Afrique de l'Ouest.

«AGIR POUR LES DROITS DE LA FEMME ET DE LA FILLE EN AFRIQUE»

WILDAF-AFRIQUE DE L'OUEST

07 BP :7755 Lomé - Togo

Tel (228) 22 61 73 90 / 22 61 26 79

Website : www.wildaf-ao.org

Email : wildaf@wildaf-ao.org/wildaf_ao@yahoo.com

